

Dossier : Les aménagements finalisés et ceux à venir



SOMMAIRE

Édito.....	p 2
Cadre de vie.....	p 3 à 6
À vos côtés.....	p 7 à 8
Loisirs et culture.....	p 8
Enfance et jeunesse.....	p 9
Zones de chantier.....	p 10 à 11
CCAS - Fil d'infos.....	p 12 à 15

Mairie de Saint-Marcel sur Aude
Ouverte du Lundi au Vendredi 9h-12h
et 15h-18h - Contact : 04 68 93 62 13
mairie@saintmarcelsuraude.fr
Facebook : Mairie de Saint-Marcel sur Aude
Site web : saintmarcelsuraude.fr

La municipalité vous invite
INAUGURATION DU QUARTIER DE MALASSAN
Vendredi 17 novembre 18h

La Coopé et ses aménagements extérieurs
Sécurisation des cheminements - Stationnements - Accessibilité - Végétalisation

L'édito du Maire



Chères Saint-Marcelloises, chers Saint-Marcellois,

Le premier mot de ce premier édito ne pouvait être autre que « MERCI ».

« Merci à vous » pour le plébiscite adressé lors des élections de mars : il traduit un **soutien aux projets engagés** ces dernières années, mais aussi une **reconnaissance de la démarche** adoptée par vos élus.

Une démarche qui place **le collectif, la bienveillance et le bien-commun** en valeurs partagées : c'est sur cette base que nous travaillons depuis 8 mois pour tous les Saint-Marcelloises et Saint-Marcellois, sans distinction et dans un village apaisé.

En tant que nouveau maire, succédant à Guillaume Héras que je remercie pour sa confiance renouvelée, c'est avec une réelle motivation que j'exerce mes nouvelles fonctions.

Comme vous le lirez dans les pages suivantes, nous nous sommes mis au travail dès les premiers jours.

Deux axes prioritaires pour l'équipe municipale :

- la mise en œuvre des projets phares que sont **l'espace Sport et Loisirs**, la rénovation et **mise en accessibilité de la mairie**, ainsi qu'une réflexion initiée sur l'aménagement du **gymnase** et des locaux du **club de foot**,

- et **l'amélioration du quotidien** dans notre village, via la sécurisation des voies, les mobilités douces, la végétalisation, l'accompagnement des jeunes et des seniors, et un **soutien indéfectible aux associations**.

Vos élus travaillent au sein de **différentes commissions**. Ils sont à l'écoute de chacun de vous, par leur présence **sur le terrain** ou via l'un des **nombreux outils de communication** mis en place pour vous informer. Ces nouveaux supports sont aussi pour nous, le moyen de relayer **l'actualité riche de vos associations** qui s'investissent pour animer Saint-Marcel sur Aude : n'hésitez pas à rejoindre leurs bénévoles, ou à vous inscrire à leurs activités.

Cette fin d'année verra aussi **la conclusion de plusieurs chantiers** d'envergure : **l'inauguration ce 17 novembre du quartier de Malassan finalisé** sera l'occasion de nous retrouver et d'échanger. A vos côtés, pour faire de Saint-Marcel sur Aude un village où il fait bon vivre aujourd'hui et demain.

Votre maire,
Frédéric Nunez

.....



> APRÈS LES ÉLECTIONS DE MARS

Une équipe renouvelée, des projets concrétisés

Après le départ du maire Guillaume Héras pour raisons professionnelles et l'élection d'une nouvelle équipe municipale en mars dernier, vos élus se sont rapidement mis en ordre de marche sous l'égide de Frédéric Nunez, nouveau maire. Objectif : assurer à la fois, le suivi des chantiers en cours et initier les nouveaux engagements pris lors de la campagne. Le point, après 8 mois d'exercice.



6 commissions de travail créées

La Commission de l'Action Sociale chargée de soutenir, accompagner toute personne dans le domaine du social (Logement, Handicap, Dépendance, Enfance...)

Responsable : Germain Hlavaty - 1^{er} adjoint au maire



La Commission des Affaires Scolaires, de la Jeunesse et de la Culture chargée de la gestion du Groupe Scolaire et de tout ce qui est lié à la Jeunesse (événements, interventions...) et la Culture (bibliothèque, expositions...).

Responsable : Martine Bozom - 2^e adjointe au maire



La Commission du Patrimoine et des Associations chargée de la gestion des bâtiments et des espaces municipaux, y compris les locations de salles, et du soutien à la vie des Associations Culturelles, Sportives, Loisirs et autres...

Responsable : Claude Candela - 3^e adjoint au maire



La Commission des Inondations et de la Communication chargée du suivi des études et travaux (SMMAR, SMAC, Préfecture...), de la mise à jour des documents liés aux alertes en général et aux inondations en particulier (PCS, DICRIM...), gestion des moyens de communication de la commune (légaux et/ou informatives).

Responsable : Odile Royère - 4^e adjointe au maire



La Commission des Travaux, de l'Urbanisme et de l'Environnement chargée du suivi des Travaux (voiries, bâtiments...), de la prise en compte nécessaire du développement durable et de la protection de la biodiversité en général, des actions et/ou projets qui en découlent, et de tout ce qui concerne l'urbanisme (PLU, droit des sols...).

Responsable : Jean-Pierre Ratabouil - conseiller délégué aux travaux



La Commission de la Sécurité et de la Salubrité Publique chargée de s'assurer de la sécurité de chaque citoyen.ne (suivi du Service police municipale, vidéoprotection...), salubrité (déchets en dehors des containers, déchets sauvages, nuisances...) et de toute action où la commune serait amenée à prendre position (litiges, troubles de voisinage, etc.).

Responsable : Michel Muriel - conseiller délégué à la sécurité

UN BUDGET VOTÉ, SANS HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

Le deuxième acte majeur de la nouvelle équipe a été le vote du budget pour l'année 2023. Ce budget est à l'image de cette étape charnière entre « programmation pluriannuelle de mi-mandat » et « projets de la nouvelle équipe ». Les élus ont pu compter sur l'excellente santé financière de la commune qui a permis d'actionner 3 leviers :



Un endettement minimum

puisque au 1^{er} janvier 2023, la dette globale était de 1 392 807 €, grâce à un planning rigoureux permettant d'étaler les dépenses chaque année et en sollicitant un maximum de subventions.

**soit un indice KOPFLER de 2.12 (vert jusqu'à un taux de 10)*



Un fonctionnement économe

qui, en s'obligeant à une gestion rigoureuse, a permis de dégager un excédent 2022 de 656 661,33 € reporté entièrement en investissement pour 2023.



Une capacité d'investissement

importante de 1 622 37,70 € qui doit permettre de finaliser les grands projets en cours tout en impulsant les études des nouveaux.

Tous les documents budgétaires (comptes administratifs, comptes de gestion et budgets primitifs) sont accessibles en ligne sur le site de la mairie saintmarcelsuraude.fr, rubrique Vie municipale/Document à consulter.

Sur ma feuille d'impôts

Les taux votés par la commune n'ont pas augmenté depuis plusieurs années, mais vous avez peut-être constaté une hausse de votre taxe foncière 2023 : cela s'explique par la hausse des bases nationales de l'État et celles d'autres organismes intercommunaux. La taxe d'habitation a disparu pour tous les propriétaires de résidence principale : elle est prélevée uniquement sur les résidences secondaires.

> TROIS AMÉNAGEMENTS MAJEURS POUR 2023



Revêtement perméable, éclairage LEDs et plantes vivaces : le parking finalisé offre une nouvelle vitrine sur les services et commerces de Saint-Marcel sur Aude

Parking de la Maison Médicale : la conclusion de 20 ans d'aménagements

La dernière tranche de ce vaste projet a pris fin ces derniers mois, avec la réalisation et le traitement paysager du parking desservant la Maison médicale (détails en rubrique Travaux). **Un ensemble cohérent, sécurisé et fonctionnel** relie désormais le centre culturel et sportif La Coopé, les services santé, les restaurants, commerces de proximité et les grandes surfaces voisines.

Le tout proche du centre historique, des nouveaux lotissements et du col-

lège lui aussi à présent relié par **un cheminement piétonnier sécurisé le long de la RD 607**.

Investissement (Prévisions) : 721 226,79 € HT - Subventions : 335 416,72 € HT



Stationnement, accessibilité, bornes de recharge pour véhicules électriques permettent d'allier praticité et fonctionnalité sur ce secteur très fréquenté.

La conclusion d'un aménagement XXL initié il y a plusieurs années, par les équipes municipales précédentes et que vos élus souhaitent inaugurer lors d'un rendez-vous avec la population le VENDREDI 17 NOVEMBRE à 18H

4 Une entrée de ville sécurisée et embellie : parc paysager et stationnements

Sur l'avenue de Narbonne, la démolition d'une grande bâtisse a permis d'ouvrir, embellir et sécuriser l'entrée principale du village. En accord avec les services routiers du Département, la commune a fait réaliser un plateau ralentisseur (entreprise Colas). Elle a également engagé la réfection des trottoirs (Syndicat de Voirie du canton) afin de faciliter le cheminement des piétons et poussettes sur les 2 côtés de la route, jusqu'au centre-ville.

Un nouvel espace de stationnement

L'élargissement des trottoirs a conduit à supprimer des places de stationnement : celles-ci ont été repositionnées à proximité le long du parc paysager et sur un espace attenant qui sera aménagé en 2024 pour accueillir lui aussi plusieurs véhicules.

Un parc arboré pour partager et s'aérer

L'espace libéré par la bâtisse devient peu à peu un parc paysager, grâce aux services techniques de la commune : son entrée est marquée par une fenêtre et un bouquet en pierre de taille reconstitués, vestiges conservés en mémoire de la maison de maître. Les murets de délimitation ont été repris et prolongés (entreprise Vural) et la plantation d'arbres et plantes méditerranéennes se poursuit cet automne.

Investissement : Plateau ralentisseur 55 000 € HT - Réfection des trottoirs : 45 000 € HT



Une aire de stationnement en cours de réalisation par les services techniques de la commune



L'entrée de ville route de Narbonne, embellie, végétalisée et sécurisée



A la Coopé : le patio extérieur finalisé

Si les abords de La Coopérative sont achevés, il restait une touche finale à apporter : l'aménagement d'un espace extérieur jouxtant la salle de spectacle, et sur lequel s'ouvrent ses larges baies vitrées. Un patio ombragé sera réalisé cet hiver par les services techniques de la commune et ce nouvel espace sera mis à disposition à la belle saison pour accueillir les réceptions et cérémonies, vins d'honneur, mariages, etc. Un équipement agréable, parfait prolongement à La Coopé.

Investissement (Prévisions) : 141 203.00 € HT

Un accès piéton sécurisé au collège

Cet été, un passage piéton a été aménagé aux abords du giratoire du collège Marcelin-Albert : il permet aux collégiens et aux familles de relier à pied l'établissement aux commerces et habitations. Une charrette restaurée a été installée pour finaliser l'embellissement de cette entrée de village.

Investissement : 6 873.02 € HT -

Collaboration : Département - Commune - Syndicat de Voirie

Et aussi : réfection des places Jean-Moulin et Languedoc

Les investissements 2023 concernent également la place Jean-Moulin : après échange avec les riverains, il a été décidé d'engager la réfection du revêtement et le remplacement des arbres vieillissants par de nouveaux, afin de favoriser l'ombrage naturel sur cette placette. Une réflexion est aussi initiée concernant la place du Languedoc, dans un second temps.

> SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ

Police municipale mutualisée : bilan après une année

En 2022, Saint-Marcel sur Aude expérimentait une nouvelle organisation : la mise en commun des agents de police municipale avec les communes voisines d'Argeliers, Saint-Nazaire d'Aude et Ginestas. Quel retour d'expérience à l'issue de la première année ?

Michel Muriel, conseiller municipal délégué à la Sécurité, partage son bilan :

« A plusieurs, les policiers permettent une action renforcée sur le plan de la sécurité : lors d'une festivité, une patrouille collective rassure la population, par exemple. En cas d'évènement, les agents gagnent en efficacité et réactivité : ce fut le cas lors de l'accident au pont du Somail qui a mobilisé plusieurs agents pour sécuriser la zone, alerter, réorienter, ou encore lors de l'incendie de cet été. Ces interventions collectives se font sans impact financier pour la commune. Mieux, la mise en commun des agents a aussi permis de remplacer le radar de vitesse mobile par un modèle plus récent et précis, afin d'opérer des contrôles de vitesse le long de la RD 607 et de faire ralentir. Car faire ralentir les véhicules dans l'agglomération reste une priorité pour nous et nous dédions un Plan Vitesse et des travaux à cette fin ».

Depuis juillet : un élargissement, avec la police pluri-communale

Une autre expérimentation d'un an est en cours depuis juillet, fruit d'une année de travail avec les communes, l'État et le Procureur : mettre les policiers communaux à la disposition de communes voisines non dotées de police municipale.

Cette « location » doit permettre de contribuer à une sécurité globale du secteur tout en faisant preuve de solidarité. Le tout là encore, sans impacter Saint-Marcel sur Aude sur le plan financier ou en termes de ressources humaines.

Un bilan sera tiré l'été prochain.

Bienvenue à Jean-François Alexandre, nouveau policier municipal



Jean-François a rejoint l'équipe des agents communaux cet été. Âgé de 37 ans et originaire de Paris, il exerce dans les forces de l'ordre depuis 13 ans : en qualité de gendarme adjoint, il a travaillé en brigade de jour, de nuit et peloton d'intervention. Depuis 6 ans, il est policier municipal à Montpellier, où il travaille notamment de nuit. Rompu à la prévention et la médiation, Jean-

François connaît aussi l'imprévisibilité des épisodes cévenoles et des aléas climatiques. Sa valeur-clé : la proximité avec la population, via des échanges réguliers. Vous le croisez en ville, à pied, à vélo ou dans la voiture de fonction. Bienvenue à lui !

Contactez le policier municipal ?

En journée, via le standard de la mairie 04 68 93 62 13 ou via l'onglet « Police municipale » de l'appli « Commune'Actu » pour signaler un fait (photo, message, etc.). Pour toute urgence, appeler la gendarmerie en composant le 17 ou les pompiers au 18

Merci à eux !

Au revoir à Guy Navarro, qui a été policier municipal pendant plus de 15 ans et qui poursuit sa carrière à Moussan. Nous lui souhaitons une belle continuation !

Bonne retraite à Guy Canaguier, agent technique aux espaces verts et à **Michèle Navarro**, Atsem à l'école.

Merci pour leurs précieux services !

Sécurité et extinction de l'éclairage : les retours de la gendarmerie

En juillet, les élus ont organisé une réunion publique d'information sur la sécurité, en partenariat avec la brigade locale de gendarmerie. Il en ressort que **l'extinction de l'éclairage public de 00h30 à 5h30** n'est pas corrélée à une hausse des cambriolages ou des agressions. Sur un plan environnemental, l'extinction a permis **une économie de 52% sur la consommation** de la commune, équipée en grande partie de lampadaires LED. L'expérimentation a été validée, et l'extinction pérennisée à l'année.



Salubrité : 6 stations pour les toutous

Les propriétaires de chiens connaissent déjà **les sachets et les pinces** mis à leur disposition gratuitement par la mairie, pour les aider à ramasser les déjections de leur animal sur la voie publique. Les élus ont décidé d'aller un cran plus loin pour améliorer **l'hygiène des rues** : début septembre, **6 stations canines** ont été installées dans le village. Elles combinent distributeurs de sachets et poubelles dédiées aux déjections : plus d'excuses pour ne pas ramasser !

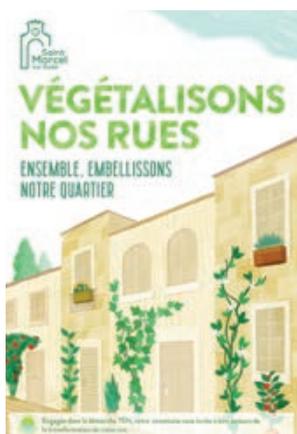


Un espace de compostage pour vos déchets verts

Le saviez-vous ? Derrière l'école, un composteur collectif est à votre disposition : à l'instar des bacs de tri et d'ordures ménagères, il est proposé et entretenu par le Grand Narbonne. Son fonctionnement est simple : **déposez vos déchets verts** (épluchures, café, thé, coquilles œufs, feuilles, etc.) et ajoutez une pelletée de copeaux fournis par le bac voisin. La nature fera le reste, pour **transformer vos déchets en compost** utilisable par tous.



Cet automne, végétalisons les ruelles du centre historique



Dans le cadre du **label TEN** (Territoire Engagé pour la Nature), la municipalité lance l'opération « **Permis de végétaliser** » dans le centre historique : vous avez une



idée de plantations pour embellir votre pas de porte et aider à rafraîchir les rues en été ? Contacter la mairie pour être mis en relation avec les élus en charge du projet. Ensemble, rendons **Saint-Marcel plus verdoyant !**

Déchets sauvages : les risques encourus

Déposer des déchets hors des endroits prévus peut être sanctionné. Ex.: déposer un sac poubelle dans un container de déchets en verre, peut exposer à une amende forfaitaire de 35 € (75 € si elle non payée dans les 45 jours) et, faute de paiement, à une amende allant jusqu'à 150 €. Idem pour les déchets sauvages : selon le type déchet et la façon dont il est déposé, le responsable peut être sanctionné par une contravention (de 1^{re} à la 4^e classe) ou une peine d'emprisonnement de 2 ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

Des arbres en ville

La commune met à profit les espaces nouvellement aménagés pour y installer de la végétation : plantes vivaces méditerranéennes, arbustes et arbres participent au cadre de vie visuel comme au confort d'été. L'automne est la saison propice aux plantations, les services techniques sont à pied d'œuvre pour installer les jeunes plants.



> ACTUALITÉ DE LA COMMUNE

De nouveaux supports pour mieux vous informer

Depuis un an, la palette d'outils gérés par les élus de la commission Communication, présidée par l'adjointe Odile Royère, s'est renouvelée et étoffée. Nous vous présentons ci-dessous les supports qui vous sont proposés.

Le nouveau site web saintmarcelsuraude.fr

Pensé pour tous, il vous présente les élus, associations, services et commerces et vous permet de faire les démarches en ligne pour vous faciliter le quotidien.

Sans oublier l'agenda !

Adresse : <https://saintmarcelsuraude.fr/>



L'appli Communeactu.fr

Anonyme et gratuite, elle vous permet de recevoir les infos pratiques (travaux, alerte météo, nouveautés, culture, etc.) directement sur votre téléphone. Une notification qui vient à vous : facile ! Déjà presque 23 000 adhérents pour plus de 110 000 consultations.



A télécharger sur
ou



<https://communeactu.fr/actus/occitanie/aude/saint-marcel-sur-aude>



Le compte Facebook de votre mairie

Pour suivre l'actualité de la mairie et de vos associations sur ce réseau social : déjà plus de 2 000 personnes abonnées.

Le panneau d'affichage modernisé



Désormais pilotable depuis la mairie, il informe les passants de la zone commerçante, des événements sur la commune. Une info en bref, et désormais en images !



L'affichage légal en ligne : Comm'un Cloud

Les documents soumis à affichage légal et les dossiers consultables en mairie sur simple demande, le sont aussi en ligne pour vous éviter un déplacement : urbanisme, inondation, budgets, etc. sont accessibles en un clic.

<https://saintmarcelsuraude.fr/vie-municipale/documents-a-consulter/>

Nouveau : un totem numérique en mairie

C'est la dernière nouveauté installée à l'accueil de votre mairie : un totem intégrant un écran tactile et des prolongements d'info via QR-Code. Pour naviguer dans les services en ligne et bénéficier d'une information à jour et facile d'accès.



Le bulletin municipal devient digital !

Complémentaire aux supports réactifs du quotidien, le bulletin semestriel relève d'une autre temporalité : il fait le point sur les projets à long terme de votre municipalité, annonce les initiatives dans leur contexte, et partage les bilans dressés. L'action politique à l'échelle du mandat.



Et un nouveau venu : « Le P'tit Marcel » !

La commission Communication y pense depuis quelques mois, et se lance : les élus vous proposent un support simple, convivial et mensuel qui est disponible en téléchargement et distribué dans les salles communales, associatives et les commerces qui le souhaitent. Agenda, infos pratiques, rencontres : un bulletin flash pour garder le lien ! Vos avis, vos envies : partagez vos retours et suggestions avec la commission Communication : mairie@saintmarcelsuraude.fr

Inscrivez-vous avant le 31 décembre ! Pour une économie de ressources et de temps de distribution, votre bulletin passera en digital en 2024. Plus facile aussi pour zoomer, l'archiver, ou le consulter à tous moments ! Pour en bénéficier, adressez-nous votre adresse mail à mairie@saintmarcelsuraude.fr avant le 31 décembre.

> MÉMOIRE ET HISTOIRE

L'équipe municipale vous invite à participer aux différentes cérémonies commémoratives qui ponctuent l'année : le rendez-vous est traditionnellement donné à 10h45 devant la mairie pour le départ du cortège vers la place du Monument aux Morts.

Cérémonie du 18 juin



La jeunesse est toujours bien présente, ici lors la cérémonie du 18 juin

Cérémonie du 14 juillet



La cérémonie du 14 juillet présidée par Frédéric Nunez, maire, aux côtés de Germain Lhavaty, 1^{er} adjoint

Cérémonie du 11 novembre



8

Loisirs et culture



> AVEC LA BIBLIOTHÈQUE

Votre rendez-vous lecture

À la Bibliothèque Sabine et Julie vous accueillent **le mercredi et le vendredi de 17h à 18h**. (Les modifications d'horaires seront signalées le cas échéant via nos pages Facebook et le panneau d'affichage de la bibliothèque). Des créneaux horaires spécifiques sont aussi aménagés pour accueillir les assistantes maternelles, **centres de loisirs, écoles etc.** La Bibliothèque fait partie du réseau de lecture publique. L'inscription est gratuite pour tous. Elle donne accès aux divers documents, ainsi qu'aux animations, ateliers, expositions... organisés ponctuellement tout au long de l'année. Dans nos rayons, un grand choix d'ouvrages renouvelé régulièrement pour tous les âges et pour tous les goûts, est mis à disposition de nos lecteurs.

Inscription gratuite - Les pièces à fournir :

La fiche d'inscription renseignée, une photocopie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Contact : 6, rue des Ecoles- 11120 Saint-Marcel-sur-Aude

Renseignements au :

04 68 93 62 13 (Mairie) / 06 26 71 71 69 (Resp. Julie Seeber)

E-mail : bibliosaintmarcel@hotmail.com

Facebook : Bibliothèque de Saint Marcel sur Aude / Bibliothèque de Saint-Marcel



Une belle fréquentation à la bibliothèque municipale



> A L'ÉCOLE

Des effectifs stables

L'école de Saint-Marcel sur Aude accueille cette année, **188 élèves** répartis sur **9 classes**, soit une moyenne de **21 élèves par classe**. L'effectif reste stable, avec **35 nouvelles inscriptions**. Sur le plan des travaux, les services techniques ont réalisé cet été de petits **chantiers d'entretien** pour améliorer le confort des enfants. Leur sécurité a aussi été privilégiée avec la mise en place d'un **nouveau sens de circulation** pour déposer les enfants à l'école : la rue située à l'arrière de l'école est réservée aux élèves piétons se rendant au périscolaire et les parents sont invités à se garer sur le champ de foire pour amener les enfants à l'école via le cheminement piéton sécurisé. Sur le plan scolaire, **les sorties sportives et culturelles** sont à l'étude comme chaque année et seront communiquées aux parents.



Du matériel pour l'école

Les élus ont remis des **maiettes de 1^{er} secours** (photo ci-dessus) aux équipes enseignantes ce printemps et **un ordinateur portable** (photo ci-dessous) à la psychologue scolaire du Rased qui se déplace dans les écoles des communes d'Argeliers, Bize-Minervois, Ginestas, Mailhac, Marcorignan, Mirepeisset, Pouzols, Saint-Nazaire d'Aude, Saint-Marcel sur Aude, Sainte Valière, Sallèles d'Aude et Ventenac.



Transports scolaires : nouveauté

Avenue des Treilles, un quai d'abris-bus a été réalisé et mis aux normes d'accessibilité handicap. Une demande émanant du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Marcel sur Aude.

9

La cour d'école bientôt désimperméabilisée

Enlever le goudron pour retrouver un **sol perméable et filtrant** : c'est un plus pour le confort des élèves, pour absorber les pluies et pour atténuer le ressenti de températures trop élevées.

Un projet a été mené par les parties prenantes et le Grand Narbonne : **élèves, enseignants et élus** dans le cadre du dispositif « **Imagine ta cour** ».

L'étude a été réalisée et les demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Agence de l'Eau et du Département : leurs retours permettront de programmer et phaser ce chantier, qui pourrait être mené à l'**été 2024**.

D'autres sites sont concernés par la désimperméabilisation (stationnements Malassan) ainsi que tous **les futurs projets** de la commune.

Bienvenue aux nouveaux habitants !

La municipalité vous donne rendez-vous au **printemps 2024** pour une réunion d'accueil des nouveaux habitants. Une occasion conviviale de se rencontrer, d'échanger et de vous présenter la commune et ses services, ses loisirs.

Zones de chantier

> AMÉLIORER LE STATIONNEMENT

Le parking de la zone Malassan finalisé

C'était l'ultime aménagement de ce vaste chantier issu de l'ancienne distillerie et cave coopérative : la réalisation d'un parking pour desservir la Maison Médicale et les cellules commerciales de Malassan.

Éclairage LED et 2^e borne de recharge électrique

Les services techniques communaux ont installé et câblé l'éclairage public du nouveau parking – soit 19 mats et luminaires – tandis que le Syndicat Audois d'Électricité et du Numérique (SYADEN) a soutenu à 60% l'achat de cet équipement LED, économe en énergie. La borne de recharge électrique a retrouvé sa place, tandis que la commune a sollicité auprès du SYADEN une 2^e borne pour répondre à la demande croissante des habitants : les câblages sont en place pour accueillir cette dernière quand elle sera disponible



Revêtement perméable, luminaires LED et végétation pour un espace fonctionnel et agréable

Végétalisation et ombrage

Les agents communaux ont ensuite planté une trentaine d'arbres et 600 arbustes et plantes méditerranéennes issus de la pépinière départementale de l'Aude. Un arrosage au goutte à goutte aidera à l'enracinement des végétaux les premières années tandis qu'un paillage de copeaux de bois et de pouzzolane permet de limiter l'évaporation, d'amender le sol tout en décorant et réduisant la pousse d'herbes indésirables. Les places de parkings sont quant à elles dotées d'un revêtement perméable, laissant l'eau de pluie s'infiltrer.

10



Le cheminement finalisé, le long de la RD 607

Autre chantier achevé : l'aménagement d'un accès piéton le long de la route départementale, axe majeur et très passant sur la commune. Une voie permet désormais de relier à pied le secteur commercial Malassan au collège. Des platanes et des plantes méditerranéennes ont été plantés, et du gravier coloré vient rythmer visuellement cette promenade.

Réseaux d'eau refaits, rue de la Liberté

Les services du Grand Narbonne en charge de la compétence « Eau et Assainissement » ont investi 121 500 € TTC dans la réhabilitation du réseau d'eau potable et d'assainissement de la rue de la Liberté. Les entreprises Sud Rehal Ingénierie et SPIE ont été mandatées pour ce chantier de deux mois. La commune a profité de ces travaux pour ajouter un poteau d'incendie dans ce quartier (investissement : 4 000 €). Ce chantier achevé, la réfection de la voirie pourra être envisagée à l'avenir.

Un jardin méditerranéen, route de Sallèles d'Aude

L'entrée de village, depuis Sallèles d'Aude, a été symbolisée par **un espace vert méditerranéen**.

Un muret de pierres sèches a été édifié avec les matériaux issus de la démolition de la maison de maître route de Narbonne, tandis que des arbres fruitiers et des plantes méditerranéennes (issues de la pépinière départementale) ont été plantés à ses abords. Le nom de la commune en lettrage XXL, orne le muret, faisant écho à l'installation située à l'autre entrée de village, côté Somail.



> ÉQUIPEMENT SPORTIF

Au stade, un arrosage intégré

Pour limiter la consommation d'eau destinée à l'arrosage, la commune a opté pour la mise en place d'un arrosage intégré au stade municipal.

Après échange avec les riverains, il a été décidé de remplacer le système vieillissant qui n'était plus optimisé (perte d'eau, bruit pour le voisinage, etc.) par des tuyaux d'irrigation enterrés. L'entreprise JSG a été choisie pour positionner et raccorder l'arrosage intégré, sur un terrain préparé par les agents communaux. **Investissement** : 39 000 € HT

> EN BREF

World Clean Day : Ensemble pour la nature

Le 16 septembre

Les habitants, dont de nombreux jeunes, ont répondu présents à la nouvelle opération de nettoyage de la nature, relayée par Le Grand Narbonne et la commune.

Berges de l'Aude, chemins, espaces communaux ont été débarrassés des emballages « oubliés » cet été.





> CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS à vos côtés toute l'année

Le CCAS de Saint-Marcel sur Aude est à votre disposition tout au long de l'année, pour vous aider dans vos dossiers et démarches administratives. Ses membres - élus et agent - vous accompagnent à chaque âge, notamment dans le cadre du maintien à domicile pour les dossiers :

- A.P.A (Allocation Personnalisée d'Autonomie) pour un plan d'aide du Conseil Départemental,
- Téléassistance (Présence Verte),
- M.D.P.H dossier en cas de handicap,
- Portage des repas (Narbonne Rural),
- Demande de logement à loyer modéré,
- etc.

Le CCAS est aussi en contact permanent avec les services sociaux du canton (assistante sociale, CIAS du Sud Minervois) et les aides alimentaires (Resto du Cœur de Ginestas, Secours Catholique). Un relais précieux en cas de difficultés : n'hésitez pas à le contacter.

Rens. : 06 79 40 27 38

12

Nouveau sur le canton : « France Service » à Sallèles et Ginestas

Une maison « France Service » a ouvert ses portes à Sallèles d'Aude et une autre à Ginestas. Ces guichets uniques réunissent plusieurs services pour faciliter vos démarches au quotidien : ministère de l'Intérieur et de la Justice, Finances publiques, Pôle emploi, assurance retraite et maladie, la Caf, la M.S.A et de La Poste. Sur rendez-vous uniquement, un service de conciliateur de justice est prévu les 1^{ers} lundis du mois et 3^{es} mercredis du mois de 14h à 16h30.

Rendez-vous : Sallèles d'Aude 04 68 46 68 56 - Ginestas 04 11 66 95 15

Une aide et un accès internet

Vous pouvez solliciter les agents pour une aide à déclarer vos revenus, demande de permis de conduire ou carte d'identité, allocation logement- RSA- Retraite, créer votre espace pôle emploi ou gérer votre compte Améli. Des ordinateurs en libre-service sont également disponibles.

Se former aux 1^{ers} secours avec l'ARS

L'Agence Régionale de Santé (A.R.S) - par l'intermédiaire du personnel de la Protection Civile - a proposé une formation de premier secours le 14 septembre dernier. Les participants ont pu apprendre à protéger une victime, donner l'alerte, réagir face à une plaie, une hémorragie externe, une perte de connaissance ou même gérer les premières secondes en cas d'arrêt cardiaque. A cette occasion, ils ont appris à manier le défibrillateur cardiaque (DAE).

BON A SAVOIR

Sur la commune, **4 défibrillateurs** automatisés externes (DAE) **disponibles 24h/24**

■ **2 en extérieur** : au stade
à la Maison Médicale

■ **2 en intérieur** : au pôle culturel La Coopé
à la résidence retraite Lo Portanel.



Auprès des nouveau-nés : 21 naissances célébrées en 2022

Depuis un an, le CCAS apporte aussi sa contribution lors de chaque déclaration de naissance en mairie.

Une carte de félicitations est envoyée aux familles, accompagnée d'une invitation à se rendre au CCAS pour recevoir des documents d'informations ainsi qu'un cadeau de bienvenue au nouveau-né.

En 2022, la commune a enregistré 21 naissances : félicitation aux heureux parents !

Au cœur de l'été : le CCAS sur le pont

Lors des épisodes climatiques - grand froid, canicule, intempéries, etc. - les membres du CCAS proposent un accompagnement au plus près des plus fragiles. Cet été, ils ont mené une campagne de prévention en remettant une brochure sur les bons gestes pour faire face aux températures élevées et un brumisateur aux aînés de 90 ans et plus, aux personnes isolées et/ou à la mobilité réduite. Une salle climatisée à la Coopérative était également mise à disposition, sur demande.



Avec les jeunes : une aide au permis de conduire

La municipalité via le CCAS propose une aide 300 euros pour les candidats de 16 ans à 25 ans qui ont effectué 32 heures d'investissement au service de la commune. Pour en savoir plus, contactez la mairie.

Opération Brioches du 9 au 15 octobre

Le CCAS a participé cette année encore à l'opération de solidarité organisée par l'AFDAIM-UDAPEI de l'Aude, en faveur des personnes ayant un handicap mental.

La commune a répondu favorablement à cet appel à la générosité, via l'achat de 90 brioches qui ont été distribuées aux enfants de l'école primaire le 12 octobre, puis à la maison de retraite « Lo Portanel » et aux personnes très âgées, handicapées ou fragilisées.



> EN BREF

Les coups de pouce pour faciliter le quotidien



La téléassistance : c'est quoi ?

La téléassistance propose une écoute attentive et opérationnelle 7/7 jours et 24h/24. En cas de chute ou de malaise, la personne abonnée déclenche l'appel en appuyant sur son médaillon : la centrale d'écoute Présence Verte prend en charge l'appel et prévient ses proches ou les secours si nécessaire. **Rens. Présence Verte : 04 68 47 07 90.**

Portage de repas

Un service de restauration à domicile est proposé et pris en charge par le CIAS Narbonne rural. Par son intermédiaire, vous pouvez bénéficier d'une exonération fiscale. **Tél : 04 68 45 59 10 ou en cas d'urgence, contacter le CCAS au 06 79 40 27 38.**

Épicerie solidaire : lundi, jeudi et vendredi

Chaque semaine, durant ces 3 jours, l'épicerie solidaire propose des colis alimentaires aux personnes en difficultés : leur distribution se fait toujours sur la base d'une étude de votre dossier, au local du Secours Catholique situé 8 av. Georges-Brassens à St Marcel sur Aude.

Rens. : Secours Catholique – Charles De Séguin 06.07.06.62.87-secourscathostmarcel@gmail.com

Restos du Coeur

L'antenne locale est située au 10, rue de la Peyrade à Ginestas. La distribution de colis a lieu chaque semaine, sur inscription préalable.

Rens. : 04 68 40 83 65

Nouvelle infirmière sur la commune

Bienvenue à elle !
Mme Cleys Jennifer **07 67 71 01 20** a remplacé Mme Escofet Alice.

Tranquillité Seniors

Les séniors sont souvent la cible de la ruse des arnaqueurs : des gestes simples permettent de se prémunir des actes malveillants. Les collectivités locales, les partenaires associatifs mais aussi les gendarmes, policiers municipaux sont vos interlocuteurs privilégiés : ils sont là pour vous écouter, conseiller et aider. L'isolement est aussi un facteur d'insécurité : adhérer à la vie locale et associative est une autre façon de trouver du soutien.

Louer son logement : Qui est concerné par le permis de louer ?

Depuis 2019, un permis est obligatoire pour louer votre logement sur

la commune. Ce dispositif concerne les propriétaires bailleurs et les mandataires dont les logements font l'objet d'une mise en location ou d'une nouvelle mise en location, meublés ou non meublés à titre de résidence principale et situés dans les secteurs définis par la commune. Retrouvez les périmètres concernés sur : www.legrandnarbonne.com
Un contact unique pour toutes vos questions liées à l'habitat :



Maison de l'Habitat du Grand Narbonne - 04 68 65 41 68

Rénover son logement à l'approche de l'hiver

Avec Rénov'Habitat, le Grand Narbonne et le Parc naturel régional vous accompagnent gratuitement à chaque étape de votre projet de rénovation énergétique : information, diagnostic du logement, préconisation de travaux et optimisation de financement. Un conseiller vous guide aussi une fois votre logement rénové en proposant des outils de suivi de consommation d'énergie : un moyen efficace pour quantifier l'impact de vos travaux sur vos factures d'énergie et votre confort.

Rens. : 04 68 65 39 55 / www.renovhabitat.legrandnarbonne.com



Mission Locale Jeunes

Permanences en mairie les 2e et 4e mercredi matin du mois

La MLJ du Grand Narbonne est un service gratuit, à destination des jeunes de 16 à 25 ans (29 ans pour les personnes handicapées). Ses conseillers les aident

dans leurs recherches de formations, d'emplois, d'orientation... mais aussi en matière de mobilité (aide au permis, carte de train, bus), logement, santé, citoyenneté, justice, etc. L'occasion de découvrir le PACEA (contrat d'engagement réciproque) d'une durée de 24 mois et qui allie RSA, accompagnement par un Délégué de Pôle emploi et rencontres avec des employeurs.

Pour prendre rendez-vous avec la conseillère Mme Rey : 04 26 78 34 00 et mij@iness-legrandnarbonne.com

> LE CCAS AUX CÔTÉS DES SÉNIORS

Les anniversaires des aînés

La municipalité a honoré les anniversaires des aînés de la commune, âgés de 90 ans et plus. Depuis le début de l'année, les élus ont ainsi remis :

- une corbeille de la « FÉE DES FLEURS » à :



DANJEAN Christiane, 91 ans le 14 avril



THIBAUT Andrée, 94 ans le 25 août



LEBESSOU Dolorès, 93 ans le 17 septembre



GLINEL Marie-
Louise, 94 ans le 7 février



BONNAFOUS-CAUME Ginette, 97 ans le 11 janvier



CHATEAUZEL Micheline, 92 ans le 3 juillet



ORTIZ Maria, 90 ans le 16 juin



PECH Monique, 96 ans le 15 juin



VIDAL Purification, 91 ans le 17 juillet

ESPAZE Joséphine,
90 ans le 18 juin



JOUIN Thérèse, 95 ans le 4 mai



PEDRERO Françoise, 92 ans le 27 mai

• un coffret du caveau
« LES CELLIERS DE MALASSAN » à :



GARCIA Aurélien, 91 ans le 2 janvier



FONTEZ Georges, 92 ans le 27 août



DUBOUREAU Maurice, 91 ans le 24 février



SEGUY Jean, 92 ans le 17 juin



PRADEILLES Claude, 91 ans le 12 juillet

> LES FESTIVITÉS DE NOËL à Saint-Marcel sur Aude

- > 1^{er} décembre - 18h **Marché de Noël, place Nationale - Sain Marché sur Aude**
- > 2 décembre - 9h à 17h **Braderie de Noël - Secours Catholique 8 av. Georges Brassens**
- > 2 décembre - 14h **Repas des Aînés - La Coopé**
(réponse avant le 25/11: 06 89 83 56 21)
- > 9 & 10 décembre - 9h à 19h **Marché de Noël du Trio Festif - La Coopé**
- > 15 décembre - 17h30 **Conférence association Aténéo - La Coopé**
- > 17 décembre **APE Féeries de Noel - La Coopé**
- > 19 décembre - 17h **Spectacle de l'ALAE - La Coopé**
- > 20 décembre **Noël du club de foot - La Coopé**



Bouger à Saint-Marcel sur Aude

avec vos associations Sports, Loisirs et Solidarité

Découvrez les associations du village et leurs animations : <https://saintmarcelsuraude.fr/culture-loisirs/les-associations/>

> RETOUR EN IMAGES SUR...

Les festivités 2023 à Saint-Marcel sur Aude



Début avril - Semaine de la Culture : une semaine pour se divertir, s'informer, s'initier et rencontrer ! Organisée par la MJC des Rives de l'Aude et l'association Lez'Arts. Ici lors du salon de la BD, avec les auteurs, dont certains locaux à l'image de Guillem (1^{er} plan)



13 juillet - Tempora : le festival itinérant du Grand Narbonne a fait escale sur le village, le temps d'un concert afro-disco-pop avec le groupe Solar Project. (© Fotofosu)

30 juin et 1^{er} juillet Fêtes de Saint-Marcel

Elles donnent le top départ de l'été et constituent un rendez-vous désormais traditionnel sur le village. Organisées par vos associations avec l'aide de la mairie. **Concerts, bodéga, restauration, convivialité : tout y est.**



18 août - Festival Portes Voix : avec une soirée délocalisée à St Marcel et une tête d'affiche, le groupe Les Croquants. (© Fotofosu)



9 juin - Total Festum : le festival de musique et culture occitane a invité le public à remonter le temps, au cœur du vieux village.



19 août - Soirée mousse avec le Comité des fêtes : un classique attendu de pied ferme par les familles et les enfants. De quoi se rafraîchir et se divertir. (© Fotofosu)



17 juin et 17 septembre - Ma Vigne en musique : 4 concerts sur la commune, 2 à La Coopérative et 2 au château de Massignan, pour faire vivre et partager la musique classique en été sous la houlette du saint-marcellois Cyril Guillotin. Ici Masaki Morishita (violin) et Mayllis Arras (accordéon classique) au château de Massignan. (© Fotofosu)



24 septembre - Le Théâtre Scène Nationale s'est délocalisé le temps d'une matinée à Saint-Marcel sur Aude pour un lâcher d'accordéons place de l'église, avec le groupe CoraSon

Bulletin d'information de la commune de Saint-Marcel sur Aude

Responsable de publication : Frédéric Nunez, maire / Rédaction : commission communication dirigée par Odile Royère, adjointe au Maire, agents, Nadège Valla rédactrice. / Graphisme et impression : Imprimerie De Bourg, Narbonne / Imprimé à 1 000 exemplaires